

INVITATION

Destinataires : Aux membres de l'instance locale de perfectionnement (ILP) de chaque établissement

Expéditeurs : Sébastien Vincent, conseiller au primaire,
Nathalie Peterson, conseillère au secondaire
et Marc Lanthier, enseignant,
membres du Comité central de perfectionnement (SEOM)

Objet : Formation ILP

Le 8 janvier 2019

Le SEOM est fier de proposer pour une seconde fois sa formation portant sur l'Instance locale de perfectionnement (ILP). Savez-vous que cette dernière est prévue dans le contrat de travail? Quelles sont ses responsabilités? Comment bien faire fonctionner cette instance fondée sur le consensus?

Cette formation propose entre autres de :

- comprendre le budget perfectionnement dédié à l'ILP et les clauses du contrat de travail traitant du perfectionnement;
- réfléchir aux règles de fonctionnement de l'ILP;
- parcourir le Rapport des activités de l'ILP à produire chaque année;
- répondre à vos questions concernant le fonctionnement de cette instance.

DATE

- Le 1^{er} février 2019, 9 h à 16 h. Prise des présences et remise des documents à partir de 8 h 30.

LIEU

- SEOM, 1, rue Provost, Lachine, Salle Laure-Gaudreault, 3^e étage

IMPORTANT

- **Apportez, si possible, les règles de fonctionnement (régie interne) de votre ILP.**
- **Repas servi à la cafétéria.**

Nombre de places limitées : cohorte de 20 personnes, un maximum de deux membres de l'ILP par établissement sera accepté. S'il reste des places disponibles, nous pourrions accommoder d'autres personnes. Les personnes ayant participé à la formation l'an passé ne peuvent s'inscrire cette année.

Cette formation étant offerte sur temps de libération, il importe de respecter le délai d'inscription afin de garantir votre place et votre libération.

INSCRIPTION : (514) 637-3548 ou c.harvey@seom.qc.ca

Au plus tard le vendredi 25 janvier 2019 à 16 h.

Au plaisir de vous y retrouver.



Syndicat
de l'Enseignement
de l'Ouest
de Montréal

Trajet pour se rendre au SEOM

Direction 20 Ouest jusqu'à la sortie 63 (1^{re} avenue — av. Dollard — Pont H.-Mercier). Sortir immédiatement à av. Dollard – 1^{re} avenue. Au troisième feu de circulation (1^{re} avenue) tourner à gauche jusqu'à la rue Provost puis tourner à gauche et dépasser la rue Georges V jusqu'au stationnement.

Direction 20 Est sortir à la 1^{re} avenue tourner à droite jusqu'à la rue Provost puis tourner à gauche et dépasser la rue Georges V jusqu'au stationnement.

Autobus : de la station de métro Angrignon ou de la Gare Dorval, prendre la **195** jusqu'à l'intersection Georges V et William McDonald, marcher sur la rue Georges V jusqu'à la rue Provost, tourner à droite jusqu'au stationnement.

Autobus : de la station de métro Lionel-Groulx ou de la Gare Dorval, prendre la **191** jusqu'à l'intersection 1^{re} av. et Provost, marcher sur la rue Provost jusqu'au stationnement.